

# L'ASSOCIATION,

## Journal de la Nièvre.

Politique. — Industrie commerciale et agricole. — Jurisprudence. — Littérature.

NEVERS. — 12 Décembre.

### LES FACTIEUX.

Le traité du 15 juillet est accompli, ainsi que lord Palmerston l'avait prédit. Nos ennemis ont dépouillé notre dernier allié d'une partie de ses états, sans que le gouvernement ait osé mettre obstacle à leur invasion. Chaque navire qui s'éloignera de la plage égyptienne ira maintenant porter à l'Europe un gémissement de douleur, et une accusation de trahison contre la France.

Et cependant la France avait frémi de colère en apprenant la convention de Londres. L'enthousiasme de l'indignation et de la vengeance avait agité tous les esprits; toutes les fibres populaires avaient été remuées profondément. Un instant il a semblé que la génération actuelle, à l'exemple des générations de la République et de l'Empire, allait déborder sur le monde, en déchirant les traités de 1815. Inutiles emportements du patriotisme! La France, cette nation si loyale, si fière et si généreuse, est rentrée dans l'impassibilité égoïste à laquelle le juste-milieu l'a façonnée. Elle s'est laissée vaincre sans combattre, elle a reculé devant ses ennemis, elle a accepté son abaissement.

Comment à son attitude belliqueuse et impatiente a-t-elle donc succédé cette résignation momentanée?

C'est que les hommes qui l'exploitent, ont arrêté les élans du pays, en dominant par la peur les représentants des classes privilégiées dont l'influence officielle pèse sur lui.

Le château des Tuileries craignait la guerre. Il a trouvé des ministres complaisants pour gouverner en vue de la paix.

Ces ministres, dont le sort dépendait d'une majorité dans le parlement, ont trouvé à leur tour dans les chambres, des agents dociles pour soutenir leur politique déshonorante.

Ils ont entraîné les uns par leur intérêt, les autres par leur faiblesse et leur aveuglement.

La peur a toujours été le principal mobile du juste-milieu.

C'est en épouvantant les mauvais instincts de l'égoïsme, qu'on a escamoté les conséquences de la révolution de juillet, et étouffé la liberté.

C'est encore en effrayant les esprits timides, par la farnamagorie de l'anarchie, qu'on a réussi à faire accepter aujourd'hui le sacrifice de la dignité et des intérêts de la France.

On ne s'est plus inquiété de voir tomber Constantinople sous l'influence russe, et la Syrie et l'Égypte sous l'influence anglaise; on ne s'est plus inquiété du dehors, on a feint de s'alarmer du dedans.

On a dit et répété, à la tribune et dans la presse, qu'il y avait des factieux qui voulaient exploiter les calamités publiques, pour porter atteinte à l'ordre de choses, et des dé-

putés ont cru ce qu'on a dit et, dans leur appréhension, ils ont méconnu et abandonné les intérêts de la patrie.

Etrange contradiction! Nos hommes du juste-milieu n'ont cessé de se vanter d'être soutenus par la majorité du pays, que pourtant ils n'ont jamais consulté. A les en croire, toutes les sympathies environnaient leurs fictions constitutionnelles. Et cependant, tout leur donne la fièvre; l'avenir les glace d'effroi; le présent les inquiète; leur passé n'a pas de racines; il semble que de chaque événement va surgir une tempête révolutionnaire pour les engloutir.

Mais, ou ils ne disent pas la vérité quand ils parlent de la perpétuité de leurs institutions, et de l'assentiment national qui les défend; ou ils veulent tromper les gens crédules, quand ils s'efforcent d'éveiller des terreurs insensées contre le débordement des passions anarchiques.

S'ils ont pour eux l'approbation de la majorité, qu'ont-ils à craindre de passions exceptionnelles et isolées? Et s'ils n'ont rien à redouter, pourquoi, si ce n'est avec des intentions mauvaises, soulèvent-ils de funestes inquiétudes?

Les factieux! tel est leur grand mot politique. A défaut de la vérité, il leur faut un lugubre épouvantail pour rallier à eux les citoyens timorés.

Il serait cependant temps d'en finir avec cette duperie.

Les factieux, ce sont des malheureux et des insensés; car les factieux, ce sont ceux qui veulent imposer ou qui imposent, par la violence et le mensonge, des opinions et une politique que le pays réprouve. Où sont donc les factieux, si ce n'est dans les rangs du juste-milieu?

On a dit: les factieux, ce sont les hommes qui professent des opinions révolutionnaires et qui voudraient remuer l'Europe par une propagande démocratique. Sans doute il est des citoyens qui ont de telles idées; et tous les jours ils les proclament hautement, dans la presse et à la tribune. Mais qu'est-ce à dire? Est-ce qu'ils voudraient appliquer par la violence les théories qu'ils livrent à la discussion publique? Est-ce que leur principe fondamental n'est pas la souveraineté nationale, sans laquelle, à leurs yeux, rien n'est légitime? Est-ce que le parti, qu'on désigne ainsi à la haine sous le nom de factieux, n'a pas assez montré son dévouement à la patrie, pour qu'on redoute, qu'aux jours du danger, il ne se rallie pas au pouvoir qui défendrait loyalement la France contre l'ennemi? Est-ce que s'il pouvait, en pareille conjoncture, oublier l'abnégation que lui prescritrait l'intérêt du pays, il ne se suiciderait pas lui-même, et ne serait pas réprimé et anéanti par tous les bons citoyens? Et dans les circonstances actuelles, malgré l'indignation qui l'animaient contre les ministres de l'étranger, malgré qu'on sacrifiât ce qu'il rêvait avant tout, la dignité de la patrie, est-ce que ce parti n'a pas fait taire ses justes impatiences? Est-ce qu'il a troublé l'ordre public? Est-ce qu'il en a appelé à l'insurrection, pour renverser le plus détestable des cabinets? Et pourtant ce n'est pas l'audace qui lui manque. N'est-ce pas là un gage de sa modération et de ses sentiments pacifiques? Monsieur Guizot le sait bien; c'est par la raison que ce parti est fort, ce ne sont plus ses emportements qu'on redoute.

— Toutes les contrées du monde sont indifférentes à qui n'a rien: je pars avec vous et ne vous demande qu'un quart d'heure de sommeil!

— Je ne vous l'accorde pas. Vous n'avez rien; c'est la situation la plus favorable à un voyageur: vous ne craignez ni les Arabes ni les Palicars. Venez vite, au lieu de dormir. Laissez votre anathème à ce vieillard inique, votre mépris au sol natal et à vos concitoyens, qui n'ont pu ni vous comprendre, ni vous défendre; les débris de votre dernier repas sur les débris de votre palais, et suivez-moi. Nous aurons le temps de dédaigner le genre humain et de rire de ses misérables destinées.

Notre hadji était étonné d'entendre de telles paroles. Il ne pouvait concevoir qu'on fût surpris de sa douleur et qu'on lui ordonnât si impérieusement de l'abjurer. Nul mortel, selon lui, n'avait été plus complètement bâtonné, torturé, rançonné, outragé. Il ne concevait pas que des événements si terribles, des calamités si graves, pussent être considérés si légèrement. Mais il y avait dans la voix de son guide, dans ses discours, dans sa présence, un magnétisme impérieux qui s'emparait de Hassan et qui soulevait, pour ainsi dire, le poids de son âme abattue, décidait de toutes ses actions. Pour la première fois de sa vie ils s'aperçurent qu'il ne s'agissait plus de rêver, mais d'agir. Il releva les fragments déchirés de sa robe, jadis brillante, et se mit en route.

« Nous avons enduré bien des fatigues, dit l'étranger à l'Anatolien Hassan, lorsqu'ils furent sur le point d'atteindre le but de leur voyage; mais enfin le ciel nous récompense. Votre pensée dominante était de trouver les sources du Nil: vous vouliez découvrir enfin le berceau mystérieux du grand fleuve. Vous ne m'avez entretenu que de lui, de son origine et de sa grandeur pendant notre long et pénible voyage. Eh bien! cette gloire va nous appartenir. Ce que quarante siècles et toutes les conjectures des philosophes n'ont pu découvrir, va s'offrir à nous; les sources du Nil sont sous nos pas. »

Le pauvre Hassan se traînait à peine; le sang dégouttait de la plante de ses pieds; le sable réduit en poussière impalpable l'avait privé de l'usage de la vue, sous l'ardeur d'un ciel semblable à une fournaise d'airain embrasé; toute sa chevelure était tombée. Quelques misérables haillons lui restaient à peine.

« Je ne puis faire un pas de plus, s'écria-t-il; je suis épuisé: j'aime mieux mourir au pied de cette colline. »

— Quoi! vous, ami de la gloire, vous qui avez fait le pèlerinage de la Mecque! Encore un peu de courage, Hassan, et l'objet de tous vos desirs sera devant vous. »

Non, M. Guizot, vous ne craigniez pas les factieux. Ce que vous craigniez, c'était l'entraînement national soulevé par les événements et exalté momentanément par la cour; vous aviez peur qu'il n'allumât une guerre européenne, dont le cabinet des Tuileries appréhendait l'incendie, et dont un jour il faudra subir les désastres, pour n'avoir pas voulu les prévenir.

Aussi a-t-on eu raison de vous dire, à vous, et à M. Bugeaud, que vous avez calomnié le pays, quand vous avez parlé des factieux, comme vous les désigniez.

Oui, il y a malheureusement des factieux en France; ce sont ceux-là même qui parlent si haut et si souvent des factions, car ils répandent une anxiété aussi funeste que mal fondée.

Ce sont ceux qui font peser sur le pays leur système éphémère et humiliant, avec leur diplomatie pusillanime.

Ce sont ceux qui trainent la dignité de la France à la remorque de la politique étrangère, quand la France brûle de défendre son honneur outragé et ses intérêts méconnus, et ses sentiments blessés.

Voilà les factieux qu'on doit craindre. Il n'y en a pas d'autres.

### BULLETIN POLITIQUE.

Le juste-milieu devait être un gouvernement à bon marché. La France sait combien il lui a coûté depuis dix ans, et Dieu sait combien il lui coûtera encore.

Dans la séance de mardi dernier, M. Humann a présenté le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires pour les exercices 1840 et 1841. L'exposé des motifs dont il l'a fait précéder offre le tableau de la situation financière. Le total des déficits prévus sur les budgets de 1840, 1841 et 1842, est approximativement évalué à 839 millions.

De 1830 à 1840 le montant des déficits s'est élevé à plus de 800 millions. Ce sera donc un déficit de un milliard, six cent trente neuf millions, que l'ordre de choses aura coûté au pays en 12 années! Voilà votre gouvernement à bon marché!

Les nouveaux crédits, que le 29 octobre demande à la chambre, ont pour objet les armements de la France et les fortifications de Paris. Mais à quoi bon ces armements, si, comme M. Guizot l'a promis, nous devons avoir la paix partout, toujours?

Les organes du nouveau cabinet, il est vrai, répètent chaque jour que la détestable politique de M. Thiers, nous laisse un déficit de 700 millions. Mais cette assertion est de mauvaise foi, quant à ce qui concerne M. Thiers, puisqu'en réalité, le chiffre qui porte sur son administration, n'est que de 184, 907, 547 francs, et que sur ce chiffre même il n'y a que 156, 000, 000, de dépenses faites avant l'autorisation des chambres. Le reste du chiffre énorme de 700 millions porté sur les prévisions pour 1841

Il s'avance péniblement. Les cactus aux longs bras épineux s'étendaient de toutes parts et opposaient aux voyageurs une muraille armée de pointes. Il y avait un sourire presque barbare sur les lèvres de l'étranger qui, cependant, aidait son ami à franchir les précipices et à se débarrasser des ronces et des branches qui lui interceptaient la route. Tout haletant et succombant à la fatigue, le hadji se trouva enfin sur le bord des sources sacrées. Il resta longtemps en silence, puis poussa un profond soupir.

« Est-ce là, grand Dieu, s'écria-t-il, le terme de nos recherches? Est-ce là le but de l'ambition humaine, l'objet de tant de méditations et de voyages infructueux? ce qui nous a coûté six mois de temps, notre santé et presque notre vie?... Deux mares d'eau infecte qu'un chameau tarirait en s'y désaltérant. Maudites soyez-vous, sources prétendues sacrées, sources qu'on nomme divines! Il n'y a que charlatanisme et déception, je le vois trop, dans la gloire comme dans la science! Fleuve vénéré par les sots, je te maudis! »

Vous trouverez sans doute quelque chose d'assez dramatique dans cette imprécation prononcée par un mendiant à longue barbe, assis près des sources du Nil. Mais une cinquantaine d'hommes noirs comme l'ébène, et qui écoutaient fort attentivement l'anathème lancé par notre héros, étaient loin de penser que le mérite de l'éloquence ou le pittoresque de la situation justifiaient l'impunité dont il se rendait coupable. De temps à autre, ils inspectaient leurs fusils, regardaient la pointe de leurs poignards et se consultaient sur la manière dont ils allaient agir; enfin ils se précipitèrent sur le pauvre homme qu'ils considéraient devant le magistrat de Gondar. Il avait à répondre du plus grand crime que les hommes aient inventé: le sacrilège. Maudire le Nil, c'était quelque chose de plus que tuer son père; le Nil, le roi des fleuves, l'objet de l'admiration du monde; le roi et le dieu de l'Abyssinie. La justice est expéditive dans ces contrées; seulement, par une clémence hospitalière, on permit au condamné de choisir le genre de mort qui lui conviendrait le mieux. Il pouvait à son choix être empalé, brûlé vif, enterré dans le sable jusqu'au cou, exposé nu aux morsures des moustiques, ou enfin chassé comme une bête fauve pour l'amusement du prince des Agous, dont les noces devaient être célébrées sous peu de temps et qui avait un goût très vif pour la chasse aux hommes. Hassan ne réclamait qu'une grâce, celle de mourir sous le plus bref délai; mais après lui avoir permis de choisir, les perfides Abyssiniens, infidèles à leur parole, le forcèrent d'attendre le retour du prince auquel il devait servir d'amusement, et sous la flèche ou l'épée duquel il devait tomber dans les forêts. Heureusement son compagnon de voyage

### Feuilleton de l'Association.

#### Le Conteur de Schiraz.

(Suite.)

« Eh bien! lui dit l'étranger, comment trouvez-vous ce repas! L'appétit ne vous semble-t-il point un assaisonnement admirable, et que pensez-vous du festin du désert? »

« Délicieux! mon ami; mais maintenant que ferai-je? Dépouillé de toute ma fortune, de quel côté porterai-je mes pas? Irai-je sur la chaîne du mont Taurus, à habiter parmi les derviches? Répondez! donnez-moi avis. »

« Ce ne serait pas une mauvaise idée, et je vois que vous vous souvenez des conseils de votre ancienne philosophie. Ces brigands sacrés, vous le disiez il y a six mois, dévorent la substance du monde, ne se réservant la jouissance de tous les plaisirs; à eux seuls appartiennent le meilleur pillaw, les plus délicieux sorbets, l'eau la plus pure, les ombrages les plus rafraîchissants. Mais descendre du rang de philosophe à celui de derviche, y consentirez-vous? Je ne le pense pas, vous avez mieux à faire. Moi, je reste philosophe observateur, et je pars pour l'Abyssinie. »

« Vous partez! s'écria Hassan d'une voix affaiblie qui annonçait le besoin de sommeil: car le vin acide qu'il venait de boire avait produit sur lui la même impression que le vin de Chypre produirait sur un voluptueux blasé. Vous partez déjà! »

« Ecoutez mon conseil, reprit l'étranger; et souvenez-vous bien que, lorsque vous avez été la victime d'un homme puissant, ce que vous avez le plus à craindre c'est de fouler le même sol que lui. Le sentiment de son injustice le porte à en étouffer le souvenir, en écrasant sa victime. Le cadi vous a opprimé pour trois raisons. La première, parce que c'est un fripon; la seconde, c'est qu'il est homme de bien; et la troisième, qu'il est Turc de Constantinople, et votre ennemi naturel. Allez-vous, comme une faible femme, vous lamenter sur les maux sans remède? Vous pourriez bien, dans huit jours, faute d'avoir quitté l'Anatolie, ne plus compter parmi les habitants du globe. »

« Vous le répétez, c'est en Abyssinie que je vais. »

et 1849. Et en vérité, ce serait un étrange raisonnement que d'en faire porter la responsabilité sur le cabinet du 1er mars.

Ce qu'il y a de singulier surtout dans la tactique du ministère actuel, c'est qu'au lieu de s'appliquer à rassurer le pays sur sa situation financière, si inquiétante, comme l'ont fait les ministères précédents, comme l'ont fait MM. Humann et Guizot eux-mêmes, lorsqu'ils ont été au pouvoir, ils s'attachent aujourd'hui à rendre le tableau de nos finances le plus effrayant possible. Ils n'ont pas de couleurs assez sombres pour nous montrer l'abîme béant des déficits et qui sait? peut-être, au bout, la banqueroute. Et quelle est la cause de toutes ces déclamations; de ce revirement complet dans la manière de présenter les choses et de grouper les chiffres? La haine contre M. Thiers, le désir d'ameuter contre lui toutes les passions irritables dans le pays, et, par dessus tout, l'espoir d'opérer ainsi une heureuse diversion qui permette au ministère de traverser tranquillement la session. C'est ainsi que prenant une espèce de milieu absurde entre la guerre dont la chambre ne veut pas, et la paix à tout prix dont elle ne veut pas non plus, le ministère proclame aujourd'hui non pas son système, mais celui qu'il subit, dit-il, à cause des fautes de M. Thiers, et ce système c'est celui de la paix armée.

Le cabinet du 29 octobre soutient que c'est là l'attitude que la France elle-même a voulu prendre, que c'est la majorité qui l'a décidé, et qu'il n'y a plus pour lui qu'à céder à la nécessité de cette position. Mais la paix armée, c'est le plus absurde de tous les systèmes, c'est la paix sans ses avantages, c'est la guerre sans compensations glorieuses. Ainsi depuis dix ans, nous avons subi toutes les phases du justemilieu, son application à toutes les éventualités possibles d'un gouvernement: la paix, la guerre, la révolution, l'intervention, les libertés publiques, les finances, les mœurs, tout a passé sous le boisseau du justemilieu, et nous nous trouvons maintenant appauvris, opprimés, corrompus, avec un déficit immense au dedans, l'abaissement au dehors, l'isolement dans le monde et une nouvelle sainte-alliance formée contre nous!

Subissons donc la paix armée, puisqu'il le faut, mais nous pouvons le dire sans ambages et sans effroi, nous subissons-la comme une précaution contre la coalition, et non pas comme une conséquence fatale d'un système déchu, auquel il serait temps de porter remède, si les garanties que le ministère a voulu donner des bonnes intentions des alliés pouvaient être sincères. Subissons la paix armée, comme le prélude de la guerre, car la guerre est peut-être inévitable.

La pusillanimité de notre gouvernement a exalté nos ennemis. Leur succès, en Syrie et en Egypte, ont ravivé leur orgueil et encouragé leur ambition et leur hostilité. Déjà l'Allemagne entière nous menace dans ses journaux censurés et appelle tous ses soldats sous les drapeaux pour une invasion, déjà aussi les feuilles anglaises insultent la France avec une impertinence grossière, comme si la France était une nation déchue. A l'attitude insolente de nos adversaires on voit bien que le lion est à terre. Mais tenons nous prêts, afin qu'il puisse se relever terrible, malgré ceux qui l'ont enchaîné, contre les insensés qui oseront jeter à sa colère une téméraire provocation.

De l'Élection de Château-Chinon.

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, une lettre d'un électeur de Château-Chinon, exprimant la pensée des légitimistes de cet arrondissement, sur l'élection qui se prépare, et sur les compétiteurs qui vont se disputer la succession de M. de Champlâtreux.

Quant à nous, il ne nous est pas encore possible de nous former une opinion sur ces différents candidats, puisque tous sont sans antécédents politiques, et n'ont pas jusqu'à ce jour jugé à propos de proclamer leurs principes. Au-

profitant de la nonchalance des gardes, entraîna le malheureux Hassan hors de sa prison, et ils prirent ensemble la route des montagnes de l'Éthiopie.

Après avoir échappé à un péril si imminent, après avoir traversé des défilés rocaillieux, des ravins arides et sauvages, quel plaisir c'était pour eux d'arrêter leurs regards sur les feuilles larges et vertes de tous les arbrisseaux d'Afrique, sur les petites cabanes des pasteurs indigènes modestement cachées sous les cactus et les dattiers; les pics légers et sveltes des roches environnantes s'élevaient comme des colonnes de marbre blanc, enrichies de sculptures et d'arabesques, tracées par la main infatigable du temps, ornées de mille guirlandes capricieuses qui les enlaçaient et les couvraient.

« Ah! s'écriait Hassan, ces portes devraient être celles du paradis; c'est au sein d'une vallée pareille, c'est en face d'un tel spectacle que les houris devraient présenter aux mortels le nectar de l'immortalité; mais comment peut-il se faire, ô mon ami, que ces monstres hablent de si beaux lieux? »

— Question à laquelle je n'ai pas le temps de répondre. D'ici à quelques heures, nous aurons assez à faire. Demain nous reprendrons la route de l'Anatolie.

— Vous partirez seul; pour moi je reste ici: je ne quitterai pas la plus délicieuse des régions de la terre, pour aller trouver un cadî tyranique et des concitoyens ingrats. »

L'étranger, sans lui répondre, alluma du feu, prépara le souper, chercha un abri sous les rochers, et l'invita à prendre part au repas; la pointe avancée d'un roc, ombragée par de gros tamarins, mettait l'étranger à l'abri; mais Hassan, les yeux fixés sur une scène splendide que le soleil du tropique embrasait, admirant les flammes vivantes qui jaillissaient de tous les points du ciel, dédaignait d'imiter son timide compagnon.

Tout à coup un grand tumulte se fit entendre: un grondement plus redoutable et plus terrible que celui de la foudre; le ciel était devenu une nappe de feu, la vallée un torrent. Ces beaux nuages, que le hadji avait admirés, se transformèrent en torrents d'eau écumante; on n'apercevait plus que des ondes qui mugissaient, des arbres qui se brisaient, des rochers qui se détachaient. Hassan, dans sa terreur, fut sur le point de s'élaner; mais son compagnon, s'apercevant du danger qu'il allait courir, le retint et le força de s'asseoir à l'abri du roc qui le protégeait. Les arbres tombaient comme les épis sous la faucille, et Hassan, qui se trouvait de nouveau en sûreté, recommença ses lamentations sur le mal physique et le mal moral.

cun d'eux ne saurait, cependant, se soustraire à la nécessité d'une profession de foi.

On sait que M. Delangle s'est acquis dans le barreau, une haute réputation de talent, et qu'il se recommande par un caractère honorable; mais il est toujours resté étranger à la politique, et l'on ignore quelle ligne il entend suivre.

M. Delangle est aujourd'hui fonctionnaire public amovible; il se présente sous le patronage de M. Dupin aîné, rédacteur de l'adresse, et doit être, dit-on, appuyé par le ministère. On conçoit dès-lors qu'il soit permis de lui demander de plus rassurantes garanties d'indépendance et de fixité de principes. Il paraît aussi que sa candidature a l'approbation de M. Thiers et du député de Nevers, M. Manuel. M. Delangle sera bien heureux, si, après avoir exposé ses principes avec franchise et sincérité, il continue à être bien avec tout le monde.

M. Pelletier-Dulas, dans une lettre qu'il nous adressait il y a peu de mois, disait bien que « si son pays faisait un appel à son dévouement, ce qu'il a pu acquérir par l'étude et le travail, serait à sa disposition, aussi bien que sa vie; » mais il faut qu'on sache comment il entend les intérêts de son pays, et quelle voie il veut adopter pour le servir; quels sont ses droits au mandat si important qu'il sollicite; quels gages il offre de la loyauté, de l'indépendance et du désintéressement de son caractère. Voilà ce qu'il doit nous apprendre.

Un fait grave a été souvent répété à la charge de M. Pelletier, il le sait. On a dit que ses candidatures successives n'avaient jamais été sérieuses; qu'il ne se mettait en avant que pour se donner de l'importance dans les élections, et faire rechercher son alliance par un compétiteur dont il voulait s'assurer la reconnaissance. On a dit qu'en prêtant ainsi son concours intéressé à M. de Champlâtreux, il avait sciemment facilité un mauvais choix, et qu'après le succès le gendre de M. Molé avait vivement insisté pour lui faire obtenir une place de juge à Nevers, comme prix convenu du service qu'il en avait reçu.

M. Pelletier, il est vrai, a pris la peine de nous écrire que: « M. de Champlâtreux n'a pas dû sa nomination à la corruption, au moins en ce qui le concerne, lui, M. Pelletier et ses amis; qu'il a parlé amnistie entière et sans exception des crimes et délits politiques, conciliation des partis; qu'il s'est déclaré admirateur des vieilles gloires de l'empire, et défenseur de leurs débris mutilés; qu'enfin, il a fait espérer l'adjonction électorale de ce qu'on est convenu d'appeler les capacités. » Voilà, ajoute M. Pelletier, les promesses que j'ai entendues, que j'ai acceptées, et mes amis et moi n'en avons pas connu d'autres. » C'est bien là une protestation. Mais il faut plus, et M. Pelletier sentira qu'il doit détruire complètement une pareille accusation, ou s'effacer pour toujours de la liste des candidats.

M. Tripiet est le fils d'une des notabilités du barreau et de la magistrature. Son père lui a laissé une belle fortune. Voilà jusqu'à ce moment les seuls titres qu'on lui ait supposés. S'il en a d'autres, qu'il les fasse valoir.

Quant à M. Benoit, sa capacité est incontestée; on sait aussi qu'il appartient à la nouvelle école légitimiste qui croit pouvoir concilier le progrès avec les idées de monarchie de droit divin. Il ne lui reste donc qu'à démontrer aux électeurs, que la conscience du député ne cédera pas aux séductions dont le pouvoir entoure l'industriel qui veut s'enrichir, et l'homme d'intelligence qui se sent attiré vers les fonctions publiques. Souhaitons que ce candidat, si la chance le favorise, puisse remplacer honorablement son coreligionnaire, M. de St-Léger, que les turpitudes des dernières élections ont dégoûté et éloigné de la scène politique.

Que chacun des combattants se hâte donc de publier son manifeste. Et surtout, que chacun dise nettement toute sa pensée; les déclarations vagues et sans portée sont aussi peu honorables pour ceux qui les font que pour les citoyens à qui elles s'adressent.

L'indifférence et la division des partis à Château-Chinon

« Laissez la nature porter remède elle-même à ses propres maux, reprit l'étranger; ses ressources sont dans son sein.

— Mot! reprit Hassan, ne pas maudire une nature dévastatrice, qui ne nous accorde de jouissances qu'au prix de nos douleurs et des calamités les plus atroces! Voyez, ajouta-t-il en s'accrochant aux branches d'un grand cèdre: tout est désolation autour de nous; toute cette beauté n'est plus que misère, ruine et douleur! »

La tentative de Hassan pour s'élever jusqu'à une branche plus haute de l'arbre ne fut pas heureuse. Long temps agité par le vent, le cèdre, ébranlé dans ses dernières racines, était prêt à tomber; la terre au sein de laquelle il avait pûtsé depuis trois ans la fraîcheur et la vie, ne lui offrait plus qu'un lit humide, détrempé par les torrents. Le poids nouveau dont on le chargeait entraîna sa chute, et le cri lugubre de Hassan, précipité avec le tronc de l'arbre, se fit entendre, au milieu de tous les bruits de la tempête. L'arbre, après avoir bondi sur les rochers, flotta sur les eaux du torrent, qui remplissait le lit de la vallée, et servit de vaisseau à celui qu'il entraînait. Hassan ne lâchait pas prise, quoique l'eau le suffoquât, que l'écume l'aveuglât et que le poids des vagues fût sur le point de l'écraser. Jamais sensation de terreur aussi vive ne l'avait saisie. La rapidité du torrent augmentait: au-dessus, au-dessous; autour de lui, tout était mouvement, violence, tumulte; les deux rives semblaient voler à droite et à gauche; les promontoires apparaissaient pour s'évanouir. Débris d'arbres gigantesques; huttes champêtres, pics sourcilieux, tout semblait avoir pris des ailes et fuir avec une vélocité sans égale.

Bâillotté par l'orage, accablé de fatigue, précipité de cataracte en cataracte, Hassan fut enfin violemment séparé de l'arbre qui le protégeait, et jeté presque sans vie avec une effroyable secousse sur le rivage. A son réveil, une lassitude profonde pesait sur tous ses membres: il était couché sous un roc, et le péril évanoui, debout auprès de lui, essayait de ranimer sa vigueur.

« Je vous l'avais dit, mon cher Hassan; la nature ne veut pas que les philosophes se mêlent de ce qu'elle fait ou médite dans certaines occasions. Profitez de la leçon, et dorénavant gardez-vous de ces manières insensées. »

Le pauvre Hassan eut à peine la force de soulever sa tête et de maudire les déluges, les inondations, les orages, instruments de massacre qui ne sont utiles à rien, disait-il, si ce n'est peut-être à fournir quelques belles péroraisons aux orateurs, et quelques métaphores aux poètes.

« Croyez-moi, reprit le guide d'Hassan, ces calamités ont peut-être

ne permettent pas d'espérer, pour cette fois, une élection significative pour une opinion quelconque. Mais que, du moins, cet arrondissement si arriéré dans son éducation politique, saisisse l'occasion qui se présente, d'expier la double nomination de M. de Champlâtreux. Qu'il exige des candidats qui demandent ses suffrages, des conditions d'intelligence, de probité et d'indépendance; qu'on n'ait plus le droit de le considérer comme un bourg-pourri, où les nominations sont une spéculation de l'intérêt privé, ou une complaisance pour des hommes influents.

Les promesses les plus formelles et les plus rassurantes pour le bien public, seront peut-être oubliées par l'élu de Château-Chinon, dès qu'il aura respiré l'atmosphère du Palais-Bourbon. Mais le choix aura été libre et consciencieux. l'honneur du corps électoral sera relevé; et une autre fois l'expérience rendra les déceptions plus difficiles.

Jeudi dernier. M. Delangle est arrivé à Nevers, d'où il est parti vendredi pour Château-Chinon.

M. Pelletier-Dulas était aussi à Nevers vendredi; il se rendait probablement à Château-Chinon.

En rendant compte des débats sur l'adresse qui ont fait prévaloir la politique pacifique et ferme qui peut seul rétablir la fortune de la France, l'Echo de la Nièvre s'écrit: « Nous sommes fiers pour notre département de pouvoir dire que c'est l'honorable M. Dupin qui, dans la dernière séance, a emporté, par une puissante et vigoureuse réplique, ce vote mémorable. »

Il est difficile de concilier cet enthousiasme pour l'adresse et pour son auteur avec l'aveu qui échappe plus loin au même journal, que: « si la soumission du pacha est un fait heureux puisqu'il anéantit les chances de guerre, cette pacification forcée n'en est pas moins l'œuvre d'une coalition dont la France isolée ne saurait voir d'un bon œil le triomphe orgueilleux. Sans dire avec M. Jaubert, ajoute la feuille ministérielle, que nous avons des vengeances exercer, nous sentons qu'il y a dans le pays un juste mouvement de susceptibilité nationale, dont les étrangers devront bien se garder d'émonvoir les ressentiments. Nous voulons bien, en un mot, pardonner aujourd'hui à lord Palmerston une victoire que nous ne lui avons pas disputée, mais qu'il ne s'en vante pas trop, et surtout qu'il n'ait pas d'en abuser, car on a cessé de croire en France au système absolu de l'alliance anglaise. »

Si l'Echo de la Nièvre est fier, pour le département de la résignation conservatrice de M. Dupin, nous sommes fiers d'être les compatriotes de l'Echo de la Nièvre, si susceptible après avoir accepté l'injure, si belliqueux lorsque la paix est faite!

On a distribué ces jours-ci avec profusion l'imprimé d'élocutions oratoires de M. M. Guizot et Dupin, dans un mémorable discussion de l'adresse. Nous savons qu'il en est été de même dans les autres départements. Il est très-bien ou au moins très-permis à ces messieurs d'infliger aux citoyens la peine de les relire; mais il serait à propos de nous faire savoir qui fait les frais de ces impressions et distributions. Nous ne sommes pas trop sévères en qualifiant cet acte de concussion déguisée, qui, d'ailleurs, depuis longtemps, est pratiqué par le député de Clamecy. Cette observation pourra paraître au premier abord peu importante; mais qu'on y réfléchisse bien, c'est un moyen de corruption.

Nous sommes priés d'insérer la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur,

Un malheur affreux a affligé la commune de Château-Chinon-Campagne, dans la nuit du 7 au 8 décembre; onze maisons sont devenues la proie des flammes dans le hameau de Fâchin, et quatre vingt trois personnes, tant hommes

leur mobile et apportent même leur bienfait.

— Folie! Le mal est toujours mal, et vos sophismes sont inutiles. J'étais la Providence, je n'affligerais pas inutilement les pauvres mortels qui ont si peu de temps à vivre, et j'effacerais le mal de la terre. »

Lorsque la nuit vint, la discussion durait encore; mais un sommeil profond ne tarda pas à s'emparer d'Hassan, et, au moment son réveil, tout avait changé autour de lui. Ce n'étaient plus la coupure, la région des pics gigantesques, les éternelles forêts et les cataractes bondissantes qui l'avaient pénétrés, tantôt de terreur, tantôt d'admiration, et qui, tout en éveillant sa verve poétique, avaient enacé sa vie. Partout la main de l'homme avait laissé des traces vives; partout l'industrie régnait; l'aigle ne hurlait pas: le déluge d'eau ne bondissait pas avec fureur du haut des roches. Une vaste prairie, coupée d'un grand nombre de canaux, s'étendait jusqu'à l'horizon; une marqueterie de jardins et de riantes vergers en variait la face; les fruits s'y mêlaient aux fleurs; de belles routes, bordées de bustes, la sillonnaient de toutes parts. On y voyait des lieux de pance, et, au milieu de la prairie, une vaste et majestueuse rivière dont les eaux tranquilles et basses doublaient la beauté du pays en répétant dans un miroir calme la beauté de cette scène.

« Je ne comprends guère par quelle magie je suis arrivé ici, dit Hassan; mais du moins voici des lieux que les hommes peuvent habiter. Je ne suis donc plus en Abyssinie? Plus de cataractes, plus de montagnes sourcilieuses. Quelle fertilité charmante! quel admirable jour! »

— Votre philosophie, interrompit l'étranger, ne vous a pas servi grand-chose. »

Par un mouvement instinctif et une vieille habitude, le guerrier se souvenant qu'il avait été delhi avant d'être philosophe, porta la main à son poignard; mais l'amitié parmi les Turcs est chose sacrée. Il réprima ce mouvement et marcha en silence, mais d'un air sombre et mécontent, auprès de son compagnon de route. Tous deux s'avancèrent vers une grande ville, dont les minarets brillants se faisaient voir au loin les feux du soleil; sur les bords du fleuve, des groupes d'hommes et de femmes étaient épars: ils semblaient examiner avec une curiosité profonde des eaux; leurs gestes, leurs habitudes, leurs cris, annonçaient une attente déçue, et une douleur qui dépassait du désespoir. Hassan ne comprenait rien à leurs murmures, leurs imprécations, à leurs blasphèmes. Des piliers de marbre, qui se trouvaient sur les deux rives du canal, étaient l'objet d'une atten-

que femmes et enfants, sont aujourd'hui sans asile, sans vêtements et sans pain. Le feu pris à neuf heures du soir environ, fut aperçu de Château-Chinon par M. l'abbé Chauteret, vicaire, qui se trouvait seul à la cure en ce moment; il s'empressa d'avertir la gendarmerie, et partit en si grande hâte avec son domestique, qu'ils ne mirent que trois quarts d'heure à franchir la distance de sept quarts de lieue à travers les montagnes. Quand ils arrivèrent toutefois les onze maisons, dont nous avons à déplorer la perte, étaient en feu déjà: les paysans, frappés de stupeur et d'effroi, n'avaient fait que regarder les flammes en pleurant et en remplissant l'air de leurs cris. Aucun, ou presque aucun secours n'avait été dirigé contre ce sinistre. M. le vicaire, aidé de son domestique, mit tous ces pauvres gens en mouvement, se jeta au milieu de l'incendie, et chercha par tous les moyens à arrêter sa marche et à comprimer ses fureurs. Le hameau de Fâchin doit sans doute à M. Chauteret ce qui lui reste d'habitations encore. La gendarmerie était arrivée sur ces entrefaites avec quelques personnes de Château-Chinon, et à 2 heures du matin on était maître tout-à-fait du fléau. Mais, monsieur, que de lamentables douleurs! que de désespérantes afflictions! J'ai visité aujourd'hui tous ces malheureux, auxquels il ne reste pour tout bien que des larmes, je leur devais les consolations de mon ministère et les premiers secours de la charité chrétienne et sacerdotale. J'ai compris, au milieu d'eux, l'horrible position que les journaux ont cherché dernièrement à nous dépeindre des victimes des débordements de la Saône et du Rhône. Je ne sache pas qu'il puisse y avoir un degré de moins dans les souffrances des uns et des autres. Aussi, m'estimerai-je heureux si cette lettre, placée dans vos colonnes, pouvait nous obtenir quelque aumône à nous-mêmes, en inclinant vers mes paroissiens désolés la douce commisération de ces âmes généreuses, dont la bourse, comme le cœur, ne semble s'épuiser jamais.

Qu'allons-nous faire de cette centaine de nouveaux pauvres, et quels pauvres!... au commencement de l'hiver?... de ces pères, de ces mères infortunées, qui m'arrosaient les mains tout à l'heure de leurs brûlantes larmes, de ces petits enfants qui m'embrassaient les genoux, en me demandant le pain qui doit les empêcher de mourir, et le voile qui doit couvrir leur nudité?... Ce que nous pourrions donner ici ne sera toujours qu'un grain de sable au milieu de l'abîme?

J'ai l'honneur d'être, etc.

Fliche, curé.

Nous nous associons avec empressement à la pensée charitable de M. le curé Fliche, et nous annonçons que les souscriptions seront reçues chez M. Paulin notaire à Nevers. Les personnes qui voudraient bien se charger d'ouvrir dans les différents chefs-lieux de canton sont priés de nous le faire savoir, afin que nous puissions publier leurs noms.

L'Association s'inscrit pour cinquante francs.

La voiture cellulaire n° 8 a passé à Nevers le 6 de ce mois; elle a pris à la prison, pour la maison centrale de Clairvaux, cinq individus qui sont Floccard Gérard, condamné à 6 ans de réclusion; la femme Soudan, condamnée à perpétuité; Marie Renaud, condamnée à 13 mois de prison; Barthelomot, condamné à 13 mois de prison, et Jean Bouffils, condamné à 1 an et un jour.

TRAVAUX LEGISLATIFS.

Chambre des Députés.

Séance du 9 décembre.

Après lecture du procès-verbal, et divers rapports sur des élections, M. le ministre des finances présente un projet de loi, ayant pour but d'obtenir sur l'exercice de 1841, un nouveau crédit de trois millions destinés à la réparation des routes royales et départementales défoncées par les inondations.

M. TESTE, dans l'exposé des motifs de ce projet, s'attache à démontrer l'insuffisance des 1,500,000 francs déjà votés.

tion spéciale: on mesurait la profondeur de l'eau qui les baignait, on examinait les caractères qui s'y trouvaient gravés. Plus les étrangers s'avançaient vers la ville, plus le mécontentement du peuple prenait une expression farouche.

— La cause, répliqua un maugrebin aux yeux caves, qui passait près des voyageurs et qui avait entendu la question de Hassan, la cause n'est-elle pas sous vos yeux? Quel est l'homme qui ignore que l'inondation du Nil peut seule donner du pain à l'Égypte? Ne voyez-vous pas que les eaux du fleuve, au lieu de s'accroître, ont baissé de dix pieds depuis deux jours? et ne savez-vous pas que toute l'existence d'un peuple dépend uniquement du grand fleuve dont les pluies abyssiniennes viennent enfler les eaux? Si ces choses vous sont inconnues, à quoi bon porter le costume d'un sage, d'un hadji, d'un homme au-dessus des autres hommes?

Il y eut comme un remords qui traversa la pensée d'Hassan: il se souvint de ses malédictions contre l'orage des montagnes d'Abyssinie; son visage pâlit, et l'œil scrutateur du maugrebin s'arrêta sur lui.

— Mais qui êtes-vous? lui demanda le maugrebin d'un air farouche. Nous savons qu'il y a des hommes en rapport avec les génies du ciel et de l'enfer, et assez puissants pour suspendre la pluie dans les montagnes, quand ils veulent nuire aux habitants de la plaine. Vos questions et votre physionomie me font croire que vous pouvez appartenir à cette race maudite. S'il en est ainsi, j'en jure par les os de ma mère, vous ne resterez pas long-temps vivant.

Les défenses, les protestations d'Hassan ne pouvaient rien sur l'esprit du sauvage, dans les mains duquel le poignard brillait déjà. Au moment où Hassan attestait toutes les puissances du ciel qu'il n'était point sorcier et qu'il ne prétendait mettre aucun obstacle à la fécondité de l'Égypte, la pointe de l'acier perçait déjà son manteau, et, s'embarassant dans les plis du vêtement, permettait au hadji de repousser l'attaque et de jeter au loin ce poignard, qui alla tomber dans les flots du Nil. Un coup porté d'une main habituée à ne jamais frapper ses ennemis sans les tuer, aurait dû avoir un autre résultat: telle était du moins la pensée du maugrebin. Ne doutant pas qu'il n'eût rencontré un magicien sur la route, il s'enfuit à toutes jambes en poussant un hurlement affreux.

(La suite au prochain numéro).

La chambre, sur la proposition de M. Fulchiron, a décidé que le projet de loi relatif au travail des enfants dans les manufactures, sera discuté le lendemain du jour de la cérémonie de la translation des cendres de Napoléon, qui aura lieu le 15.

M. JAUBERT donne lecture d'une proposition qui a pour objet d'autoriser le ministre des finances à racheter les droits de péage établis sur les divers canaux, dans le but d'établir un droit uniforme sur ces canaux et de les mettre en adjudication pour 40 ans, ensemble ou séparément. Les développements de cette proposition seront présentés lundi prochain.

La chambre, sur la proposition de M. Glaiz-Bizoin, met le projet de loi sur les douanes à l'ordre du jour après le projet de loi sur le travail des enfants dans les manufactures.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi ayant pour objet l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 700,000 fr. pour secours aux étrangers réfugiés en France.

MM. Dagabé Guizot, de Larcy, Duchâtel, de Carné, Duprat et Chegaray sont successivement entendus; les articles du projet sont mis aux voix et adoptés par assis et levé.

Le scrutin sur l'ensemble donne les résultats suivants: 245 votants, boules blanches 227, boules noires, 18. La prochaine séance est fixée à samedi.

FAITS DIVERS.

— Le Commerce publie une lettre datée de Francfort du 5 décembre au soir, et dans laquelle on lui transmet les renseignements suivants sur l'accueil fait par la confédération germanique à la politique de paix armée proclamée par M. Guizot:

» Il vient d'arriver ici, par voie diplomatique, une nouvelle de la plus haute importance. Le général prussien Grollmann a réglé à Vienne toutes les éventualités guerrières, et les commandements en chef des différents corps allemands, autrichiens, prussiens et hollandais ont été disposés comme suit:

» Le roi de Wurtemberg commandera le 2<sup>e</sup> corps d'armée de la confédération germanique; le prince d'Orange, aujourd'hui roi de Hollande, a accepté le commandement d'un corps; le roi de Prusse commandera en chef, et aura sous lui le général Grollmann comme chef supérieur et le général Puel comme chef d'état-major des armées coalisées.

» Tout a été réglé en secret, et jusqu'aux numéros des corps et régiments sont désignés.

» La haine contre la France, et surtout celle du prince d'Orange, paraît dominer tous les conseils de la prudence.

» Ces nouvelles sont pleinement confirmées par les journaux allemands.

— Les relations des ambassadeurs de Prusse, d'Autriche, de Russie avec l'ambassadeur d'Angleterre, qui depuis dix ans étaient extrêmement froides, viennent de se resserrer avec une énergie très remarquable. Tous les jours, maintenant, MM. d'Appony, de Pahlen, d'Arnim et lord Granville se réunissent tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, mais fort souvent chez M. d'Appony, doyen du corps diplomatique.

— Les dernières nouvelles de Chine sont du 3 juillet. A cette date, l'expédition anglaise était arrivée dans les eaux de la rivière de Canton, et toute l'escadre était réunie, ainsi que les bâtiments de transport, le blocus le plus rigoureux avait été mis à l'entrée du fleuve. La flotte s'était ensuite dirigée vers l'île de Chusan. Le steamer l'Oriental, arrivé il y a trois jours à Marseille, a apporté la nouvelle de la prise de cette île par les forces anglaises.

— M. Bergeron ayt donné un soufflet, à l'Opéra, à M. Emile de Girardin avait été condamné, on se le rappelle, à 2 ans de prison. M. Bergeron en ayant rappelé, la cour royale l'a condamné à trois ans. Le public jugera les juges.

— M. Bergeron aurait assommé un honnête homme; l'eût-on condamné aussi sévèrement? L'arrêt de la cour royale a inspiré à toute la presse indépendante de tristes réflexions.

— La nouvelle de la mort de l'empereur Nicolas n'est pas confirmée.

— La régence espagnole vient de dissoudre les juntes provinciales et de publier une amnistie à tous les condamnés politiques depuis le 19 juillet 1837, ainsi qu'à tous les réfugiés. Sont exceptés les réfugiés généraux, chefs ou officiers, les ecclésiastiques, les membres des juntes rebelles, les employés civils ou militaires, dont le rang équivalait à celui d'officiers militaires.

— S'il faut en croire la Gazette d'Augsbourg, M. Guizot s'est associé au traité du 15 juillet et aux mesures coercitives employées contre le pacha. Cette feuille dit, en termes formels, que M. Cochelet a reçu l'ordre de déclarer à Méhémet-Ali qu'il devra se soumettre sans délai, et de quitter l'Égypte en cas de refus. Ainsi, M. Guizot, qui avait signifié au gouvernement anglais de la part de M. Thiers la ferme intention de ne pas accorder le concours moral de la France au traité du 15 juillet, vient d'accorder plus que ce concours; car il a menacé le pacha. Ces menaces, concourant avec celles de l'amiral Napier, ont dû exercer une influence décisive sur la volonté de Méhémet-Ali.

Nous n'avons pas à nous étonner de l'audace avec laquelle un officier de la marine anglaise, agissant dans l'esprit de la politique qui a inspiré le traité du 15 juillet, est venu imposer à Méhémet-Ali, dans son propre palais, les conditions écrites dans les bureaux de Downing-street. Les Anglais n'étaient pas les amis du pacha; ils ne lui avaient pas promis leurs bons offices; ils ne lui avaient pas donné des espérances; ils s'étaient au contraire montrés en toute occasion ses ennemis les plus ardents; ce qu'ils ont fait, le vice-roi pouvait donc le prévoir.

Mais comment aurait-il deviné que le même gouvernement qui le couvrait par la note du 8 octobre, après avoir cédé lui-même, lui intimait l'injonction de céder? Une changement de ministère n'explique pas de tels revirements dans la politique d'un grand état. M. Thiers avait engagé la France dans une voie de protection pour les intérêts égyptiens. Abandonner le pacha, c'était déjà donner un démenti à la politique française. Mais joindre nos menaces à celles de l'Angleterre, c'est embrasser la politique anglaise et enchaîner la France aux volontés de lord Palmerston. Nous ne pouvons pas donner une autre interprétation à la démarche qui est révélée par la Gazette d'Augsbourg.

(Courrier Français.)

— On écrit de Calais, 4 décembre, au Progrès du Pas-de-Calais: » Tandis que notre coard système continue à armer pour la paix partout et toujours, nos magnanimes voisins les Anglais n'en poursuivent pas moins leurs armements pour la guerre. C'est aux yeux de la France qui laisse faire, que les perfides protecteurs du sultan envoient de nouvelles forces en Orient pour continuer leurs brigandages. Ainsi, dimanche dernier encore, un navire de guerre anglais, chargé de 1,000 tirailleurs, a été rencontré égaré vers le sud et portant des renforts dans la Méditerranée. »

— La bourse d'aujourd'hui a été agitée par divers bruits. On a parlé d'abord d'un emprunt contracté par la Russie avec la maison Hope, en 4 1/2 pour 100 au taux de 88. Il a été aussi question d'une communication qui aurait été faite à notre gouvernement, au nom de la confédération germanique, relative à la continuation de nos armements.

Ces bruits, dont nous ne pouvons garantir l'exactitude, ont non seulement arrêté le mouvement de hausse qui se manifestait, mais ils ont amené une baisse de 60 centimes sur les cours les plus élevés, de sorte que l'on a fini aujourd'hui aux cours d'hier. (Commerce.)

— Il était fort question de tout cela ce soir dans les salons. L'opinion des hommes qui connaissent le fond de la pensée ministérielle est, que le cabinet ne demanderait pas mieux que de désarmer, pour calmer les alarmes vraies ou feintes de la confédération germanique.

Mais le mot paix armée se trouve dans l'adresse de la chambre; et cela ne laisse pas que de causer quelque embarras, surtout en présence des honneurs que l'on rend au héros qui sut faire respecter le nom français dans le monde entier, comme l'a si bien dit le maire de Rouen dans sa proclamation. (Idem.)

— Le Temps avait annoncé que M. Guizot, sous prétexte du rétablissement de sa santé, devait demander un congé de quinze jours, et se trouverait ainsi éloigné de Paris pendant la cérémonie funèbre de Napoléon. Il était singulier sans doute qu'un des principaux dépositaires du pouvoir ne pût, à cause des contradictions de sa conduite politique, assister avec convenance à une solennité vraiment nationale. Mais du moins on appréciait le sentiment de pudeur qui engageait l'homme de Gand à ne point figurer près du cercueil du guerrier que

trahit la fortune dans les champs de Waterloo. On était dans l'erreur. M. Guizot est loin de montrer autant de tact; il fait annoncer ce soir dans le Messenger que sa place est marquée à ces funérailles à côté de ses collègues. Si c'est comme expiation, à la bonne heure.

(Courrier Français.)

BULLETIN DU SOIR.

Le ministère est assez embarrassé de la victoire qu'il a remportée samedi dernier. L'effet produit par cette victoire est loin d'avoir répondu à son attente: il comptait sur une forte réaction en sa faveur, et au lieu de cela, c'est contre lui que la réaction s'est produite. Il comptait que le chiffre de sa majorité éblouerait cette masse assez insignifiante de gens qui n'ont pas pour ainsi dire d'opinion à eux, et qui se tournent très volontiers du côté du parti qui est le plus fort; et tout le contraire est arrivé: plus le nombre de ses partisans est considérable dans la chambre, plus on sent la nécessité, en dehors de la chambre, de protester contre cette majorité qui lui a permis de consommer l'abaissement du pays.

Le ministère s'était empressé d'annoncer, par le télégraphe que l'adresse avait été adoptée avec une majorité de 86 voix: les préfets, en lui rendant compte de l'effet produit par cette nouvelle, ne lui ont pas caché que les populations l'avaient accueillie avec une tristesse bien caractérisée. On voit généralement, dans le triomphe présent du ministère, tous les germes d'un avenir désastreux et redoutable. A l'extérieur, l'abaissement et la ruine de la France, l'abandon de son influence, à l'intérieur, tous les troubles, tous les désordres qui peuvent résulter d'un mécontentement poussé au dernier point. Telle est la situation que la rentrée de M. Guizot au pouvoir nous a faite: M. Guizot ne l'ignore pas, mais l'ambition de cet homme aime à se heurter contre les difficultés et les résistances, et plutôt que de se faire justice à lui-même, plutôt que de s'immoler au repos de la France, il la précipitera dans les catastrophes les plus terribles. Les véritables amis de l'ordre de choses, ceux qui, tout dévoués qu'ils lui soient, reconnaissent pourtant que bien des fautes ont été commises dans ces dix dernières années, voient avec effroi les périls où l'avenglement de certains hommes doit inévitablement nous conduire, et il ne faudra pas s'étonner si, pour les conjurer, ils finissent par recourir à quelque moyen extrême inspiré par cette pensée: *salus populi suprema lex.*

— Les cendres de Napoléon ont quitté Cherbourg. Elles sont transportées à Paris par la Seine, sur le bateau à vapeur la Normandie.

On lit dans le Journal du Havre du 10.

« Les rapports qui nous arrivent sur l'accueil qu'a rencontré le convoi de Napoléon pendant son trajet du Havre à Quillebeuf, témoignent tous du vif enthousiasme qui anime la population riveraine. Les deux côtes, quelque distantes qu'elles soient l'une de l'autre, étaient bordées des habitants des communes voisines de la Seine.

« Du haut des collines, du fond des vallées, du plus loin que l'on pouvait distinguer la Normandie, partaient des signaux de toute espèce, indiquant des groupes de citoyens, satisfaits d'avoir pu apercevoir le cercueil du héros populaire. A Quillebeuf, où le convoi devait longer la terre, une ovation était préparée. Les gardes nationales de Pont-Audemer, de St-Aubin, de St-Opportune et autres lieux circonvoisins jusqu'à Trouville s'y étaient rassemblées et s'étaient rangées sur le Quai de Quillebeuf. De l'autre côté de la Seine, et malgré leur éloignement, les citoyens de Lillebonne sous les armes garnissaient la rive.

« Quand le convoi défila le long du Quai de Quillebeuf, il fut salué par des feux de peloton et des salves d'artillerie répétées; les drapeaux s'inclinèrent, les troupes firent le salut militaire, et les navires, pavillons en deuil, abaissèrent leurs pavillons; puis des cris d'enthousiasme se firent entendre et le convoi partit pour aller plus loin recevoir les hommages des populations qui l'attendaient, impatientes de payer à leur tour leur tribut de patriotisme. Jamais, nous écrit notre correspondant, jamais Quillebeuf ne fut plus heureux. »

— M. Souger, gérant du Charivari comparait vendredi dernier devant la 3<sup>e</sup> chambre de police correctionnelle de la Seine, sous le coup de 6 plaintes en diffamation portées collectivement contre lui par M. E. de Girardin, l'une des citations reprochant au gérant du Charivari d'avoir dénaturé le nom du plaignant en l'appelant Emile Lamothe.

Le défenseur du prévenu a fait valoir en vain une question préjudicielle, par laquelle il a demandé l'annulation des citations faites au Charivari, par le motif qu'elles ont été faites au nom de Emile de Girardin et qu'un acte de naissance produit par le défenseur donne au plaignant le nom de Emile de Lamothe.

Le tribunal n'ayant pas admis les conclusions présentées par la défense, M. Souger a fait défaut. Il a été condamné à un an de prison, 2,000 francs d'amende et 10,000 francs de dommages-intérêts au profit du plaignant.

— Jeudi et vendredi l'audience de la cour de cassation a été consacrée aux débats sur le pourvoi de madame Laffarge. M. Dupin, dans son réquisitoire, a conclu au rejet sur tous les moyens.

La cour n'a pas encore rendu son arrêt.

Theâtre de Nevers.

Ainsi que nous l'avions prévu, la représentation de jeudi a été très-brillante. La salle était pleine. Le paysan des Alpes et le chevalier du Guet, joués avec beaucoup d'ensemble, ont obtenu un succès légitime. Le bénéficiaire, M. Tavernier jeune a dû être aussi satisfait de cette soirée que le public.

Nous eussions regretté que M. Atrux nous quittât sans nous donner encore une représentation. Aussi sommes-nous heureux d'annoncer que, pour la clôture définitive, on jouera aujourd'hui deux nouvelles pièces qui ont obtenu un succès à Paris: ce sont la Journée aux éventails ou la grande Dame à la Guinguette, vaudeville en deux actes et le Secret ou la Réhabilitation, vaudeville en trois actes.

Outre ces deux pièces la représentation se composera de Quitte ou Double et d'un divertissement.

Plusieurs personnes nous ont manifesté le désir de voir donner une représentation au bénéfice des inondés du Rhone et de la Saône. Ce serait une bonne action. Il suffira, nous le pensons, d'exprimer ce vœu charitable pour que M. Atrux s'empressé d'y satisfaire, si toutefois ses intentions ne l'ont déjà prévu.

RHUMES ET CATARRHES.

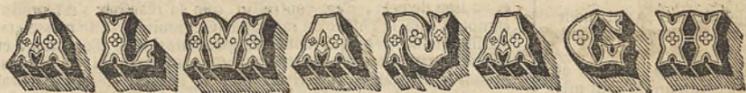
Suivant une déclaration authentique de M. Pariset, membre du Conseil supérieur de santé, et secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine de Paris, il a été constaté que la Pâte pectorale balsamique de REGNAULD aîné, ne contient point d'opium, et qu'elle a une supériorité manifeste sur les autres pectoraux pour la guérison des rhumes et des catarrhes pulmonaires. On trouve cette Pâte dans toutes les villes du département.

Il résulte de expériences authentiques faites par les chimistes de la faculté de Paris, et par la plupart des membres de l'Académie royale de médecine, que le Sirop et la Pâte de NARÉ d'ARABIE ne contiennent pas d'Opium, et qu'il ont les pectoraux les plus efficaces pour guérir les Rhumes, catarrhes et affection de poitrine. Dépôt à Nevers chez Mme Henriot directrice des messageries Laffite.

Annances, Avis divers.

IMPRIMERIE DE J. PINET.

EN VENTE,



DE LA

NIÈVRE.

Année 1841.

PREMIÈRE PARTIE.

Calendrier, foires, marchés, apports des départements de la Nièvre, de l'Allier, du Cher, de la Côte-d'Or, de l'Yonne, de Saône-et-Loire. Administrations départementales, civiles ecclésiastiques et militaires et des principaux établissements. — Routes. — Postes. — Messageries, etc.

SECONDE PARTIE.

Listes générales du jury. — Notice sur les usines du département. — Table indiquant combien on peut semer de terres (en ares) avec un certain nombre de litres de froment.

Table indiquant combien il faut semer de froment dans un are.

Conversion du boisseau de Nevers (30 livres poids de marc) en décalitres.

Grand tableau renfermant 1° une table qui indique les rapports des prix de la livre usuelle et du kilogramme, dans leurs principales subdivisions, depuis 2 sous ou 10 centimes, jusqu'à 5 francs. Cette table est mise à la portée des personnes même qui n'ont aucune notion calcul.

2° Une table indiquant le rapport du prix du mètre avec celui de l'aune et réciproquement depuis cinq centimes, jusqu'à 20 francs, et enfin des tables de conversion et de déduction pour les opérations les plus usuelles et les plus compliquées.

Une émeute au couvent de La Charité, au 12° siècle.

Extrait de baptême de St-Just, pièce constatant que ce conventionnel est né à Decize.

Deux chartes d'affranchissement d'une famille serve par Mme veuve de Damas de Cux en 1473.

Charte d'affranchissement personnel, 26 mars 1497.

Mariage de Mlle Anne Robinot, avec messire Jean de St-Just de Richebourg, écuyer, extrait des registres de la paroisse de Decize.

Lettre de M. Gallois, conducteur des ponts et chaussées à M. Pierquin de Gembloux.

Ephémérides du département de la Nièvre, depuis le 1er décembre 1839 jusqu'au 1er décembre 1840. — C'est l'histoire du département durant l'année qui vient de s'écouler.

Tableau météorologique.

Service journalier entre Moulins, Nevers et Decize.

Départ de MOULINS à 6 heures du matin. — E DECIZE, à 5 heures du matin.



Départ de NEVERS pour DECIZE, à 1 heure du soir. — Pour MOULINS, à 7 heures 1/2 du matin.

Correspondance avec La Charité, Cosne, Briare, Gien, Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Nantes, par les Inexploitables de la Haute-Loire et de la Loire.

Correspondance, par diligence, avec Clermont, Lyon, Roanne, Macon, Charolles, Autun, Limoges, Montluçon, Nérès, Bourbon, Vichy.

BUREAUX :

A Moulins, chez M. ANDRAUD, sur le Quai. — A Nevers, chez M. GALLOIS, sur le Quai.

FONDS DE TRAITEUR

A VENDRE, et Maison à Louer.

Ce Fonds, avantageusement connu depuis vingt ans, jouit d'un excellent achalandage, et est exploité par le sieur Bruniot, traiteur à Nevers.

S'adresser rue St. Etienne, au dit sieur Bruniot, qui en est propriétaire.

A VENDRE

DE SUITE, pour cause de décès,

Une bonne pharmacie, située à la Charité-sur-Loire (Nièvre) place de la Croix des pêcheurs, appartenant autrefois à M. Lallemand.

On donnera des facilités pour les paiements.

S'adresser pour traiter, à Mme. Brepropriétaire à la Charité et à M<sup>e</sup> Soudan, notaire en la même ville.

A VENDRE, POUR CESSATION DE COMMERCE, UN FONDS

DE MERCERIE ET BONNETERIE, Situé rue du Commerce, n° 8.

Ce fonds très-bien achalandé est exploité par Mme Buisson-Valois qui le quitte pour cause de maladie.

LE SIROP DE DIGITALE

de LABÉLONIE, guérit en peu de jours les PALPITATIONS DE COEUR,

Oppressions, Asthmes, Catarrhes, Rhumes, Toux opiniâtres et Hydropisies diverses. Pharmaciens dépositaires à Nevers, Lemoine; Decize, Comoy; La Charité, Gravelle; Briare, Pascault; Avallon, Thorel, tous pharmaciens. 5176

A l'Orange du Portugal.

MIELLE-SALOMON,

Rue du Commerce, à Nevers.

Comestibles, fruits secs et salaisons, thon mariné, truffes du Périgord, anchois et sardines à l'huile. Dépôt des fromages de Roquefort, Sassenage et autres; épicerie et parfumerie. Dépôt de Chocolat Mesnier.

CHANGEMENT DE DOMICILE

par cause d'agrandissement.

M. Rouget a l'honneur de prévenir le public qu'à partir du 15 courant, son Magasin de Marchand-Tailleur, maintenant rue de la Pelleterie, n° 5, sera transporté, rue du Commerce n° 39, Maison Rigondet, au premier, entrée rue de Nemours.

Il tiendra, comme par le passé, un Assortiment de Draps et de Nouveautés pour Pantalons et Gilets; et il continuera surtout à faire à des prix modérés.

AVIS.

Les amateurs du bon chocolat pur et sans mélange, peuvent s'adresser en toute confiance à Monsieur Demont confiseur, place Guy-Coquille. Il garantit la qualité de ses chocolats, égale aux meilleurs connus jusqu'à ce jour.

Chocolat fin ordinaire. . . . . 2 » Dito. fin. . . . . 2 50 Dito. supérieur. . . . . 3 » Bel assortiment de bonbons frais et au chocolat, première qualité.

AVIS,

M. Artigaud, brasseur à Nevers, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ajouter à son établissement un appareil destiné à la fabrication des Eaux minérales et Limonades gazeuses, d'après le système et par les soins de M. Boquet breveté du Roi à Paris; les personnes qui voudront l'honneur de leur confiance, trouveront chez lui les eaux de Seltz et Limonades gazeuses, fabriquées avec soin. Il est inutile de rapporter ici tous les avantages que l'on trouve dans l'emploi de ces eaux, tout le monde sait qu'elles sont excellentes pour la santé et qu'elles facilitent la digestion.

AVIS.

Krieger, Brasseur a l'honneur de prévenir le Public, qu'il occupe le Café du Centre, et qu'il tient entrepôt de bière mousseuse, à 3 francs le panier composé de 12 cruchons; si l'on prend au-dessous, on la payera 35 centimes, prix ordinaire.

Etat civil de la ville de Nevers.

Décès du 25 novembre au 11 décembre.

Auctere Joseph, âgé de 75 ans, né à Givardon (Cher), célibataire, décédé rue au Blanc.

Fonferrier Anne, âgée de 18 mois, née à Nevers, décédée rue Bourgneuf.

Saint-Eloy Claude, âgé de 48 ans, né à Nevers, époux de Edme Robelin, décédé place de la Foire.

Bouquerot Anne, âgée de 55 ans, née à Château-Chinon, épouse de Paul Guillemet, décédée à l'hospice.

Deroy Claude, âgé d'un mois, né à Nevers, décédé rue de la Préfecture.

Poterot Louis-César, âgé de 57 ans, né à Nevers, époux d'Elisabeth Beckel, décédé à l'hospice.

Rabreau Claude-Aug., âgé de 26 ans, époux de Marguerite Lasserre, décédé rue de la Chaussée.

Martinot Anne, âgée de 15 jours, née à Nevers, décédée rue de la Préfecture.

Brun Marie-Magdelaine, âgée de 3 ans, née à Nevers, décédée rue de l'Abatoire.

Perriau Laurent, âgé de 2 ans, né à Nevers, décédé rue de la Passière.

Chanet Jeanne, âgée de 77 ans, née à Nevers, veuve de Jean-Bapt. Baraton, décédée à l'hospice.

Bonnot Joseph, âgé de 39 ans, né à Brinon, époux de Jeanne Clouildé Roger, décédé rue de la Tartre.

Allaiguillaume Gilbert, âgé de 29 ans, né à Moulins (Allier), époux de Gabrielle Billebault, décédé place St-Aricle.

Prevaut Françoise, âgée de 74 ans, née à Urzy, épouse de Mathurin Granger, décédée rue Saint-Etienne.

Naissances.

9 Enfants légitimes du sexe masculin.

9 Enfants id. féminin.

4 Enfants naturels du sexe masculin.

2 Enfants id. féminin.

Mariages.

Neant.

BOURSE du 11 Décembre.

La bourse de ce jour a été remarquable seulement par la bonne tenue des fonds. A Tortoni, la rente a commencé à 77-60 et elle est montée à 77-70. Au parquet elle a ouvert à 77 65, et peu de temps après, elle était à 77-75. Pendant presque toute la bourse, elle est restée entre ce chiffre et celui de 77-80. A l'approche de la clôture, elle a fait 77-85, et c'est à ce prix qu'elle a fermé.

A quatre heures 77 75.

Table with 3 columns: Price, Description, Price. Includes items like 5 0/0, 4 1/2 0/0, 4 0/0, Oblig. de P. 1282-50, Banque, Naples, Et. rom., Espagne act., 5 0/0 belge, 3 0/0 belge, Banque bel., Coup. Lafitte 5150-».

HALLE DE PARIS. - FARINES, les 159 kil.

Table with 2 columns: Description, Price. Includes items like de choix, premières marques, deuxièmes idem, troisièmes idem, Marques inférieures, 2° qual. de tous pays, 3° id., 4° id.

Résumé des variations sur les cours du blé aux marchés ci-dessous.

HAUSS. — Aubigny, Auxerre, Péronne. BAISS. — Beauvais, Bourges, Dreux, Grasse, Meaux, Montereau, Noyon, Roye.

Bourges [Cher], 6 décembre. — Les prix n'ont pour ainsi dire pas varié. — Blé nouveau 3-60 à 0-00 le d. décalitre, ou 18-00 à 00-00 l'hect.; 2° qualité 3-40 à «-00; 3° qualité 3-20 à «-00.

Clermont-Ferrand, 5 décem. — Froment d'Odessa, 26-50 à 27 ou fr. 19-90 à 20-30 l'hect.; du pays 25 à 25-50; rouge 23 à 24.

Issoudun [Indre], 6 décem. — Froment première q. 3-60 à 3-70 le décal., 2e q. 3-40 à 3-50.

MARCHÉ DE NEVERS DU 12 DÉCEMBRE 1840.

Table with 2 columns: Description, Price. Includes items like Froment, Meteil, Seigle, Mouture, Orge, Avoine, Foin.

Il a été vendu 25 voitures de foin, 5 voitures de paille glotte, 7 voitures de paille bourrue.

MARCHÉ DE PRÉMERY.

Table with 2 columns: Description, Price. Includes items like Froment, Mouture, Orge.

FOIRES DE LA NIÈVRE. — Décembre.

Table with 2 columns: Location, Date. Includes items like 10 Asnan, 12 Montsauche, 14 Corbigny, 18 Châtillès, 19 Champalement, 21 Champeley, Ceryon, Menou, St-Saulge, 24 Varzy, 26 Anzy, 29 Anlezy, Larochemilay.

Le Directeur-Gérant, LACOCHE.

Nevers, imprimerie de J. PINET.